

BON Adhésion et Commande 2025

Adhésion 2025

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP _____ Ville _____

Téléphone : _____

Email : _____

Apiculteur=NAPI : _____

Nombre de ruches déclarées pour 2025 : _____

Cotisations GDSA/FNOSAD//FROSAD	Revue apicole de votre choix à tarif de groupe
Cotisation forfaitaire fixe = 18€	La Santé de l'abeille : 22.00 € <input type="checkbox"/>
+ 0.40€ x par nombre de ruches jusqu'à 50 ruches inclus	Abeille de France : 33,00€ <input type="checkbox"/>
0.40x.....=..... €	Abeilles et fleurs : 36.00€ <input type="checkbox"/>
Total Cotisation :	Total Revues :
18 + =€€
Assurances : la nouvelle réglementation n'autorise plus les GDSA à percevoir des cotisations d'assurances ruches. Si vous désirez souscrire une assurance à un tarif groupe et que vous avez pris un abonnement à une des revues Abeilles de France (SNA), ou Abeilles et fleurs(UNAF), vous pouvez interroger ces structures.	
TOTAL A : COTISATION + REVUES:	
..... +	
Montant à payer = €	

Médicaments : Pour l'accès aux médicaments il faut**Adhérer au PSE et compléter le verso**

Désignation	Unité	PUTTC	quantité	montant
APISTAN	Etui de 10 bandes 5 ruches	29.50€		
APIVAR	Etui de 10 bandes 5 ruches	26.50€		
APILIFE VAR	Etui de 2 plaquettes 2 étuis par ruches	6.50€		
FORMIC PRO	Boite de 4 bandes 2 ruches	33€		
FORMIC PRO	Boite de 20 bandes 10 ruches	111€		
OXYBEE	Flacon 25 ruches	40€		
VARROMED	Flacon 15 ruches	27.50€		
VARROXAL	Boite de 75g 50 ruches	45€		
VARROXAL	Boite de 200g 130 ruches	97€		
			Total B	

Pour recevoir une facture certifiée, cocher la case

Total A	
Total B	
Total général A+B €

Renvoyez le bon de commande avec le règlement**Au plus tard pour le 31 mars 2025 à :**

Mr : Denis DETRIVIERE 6 rue Louis Caron

62860 Oisy-le-Verger

Cocher la case correspondant au paiement Par chèque à l'ordre du GDSA62 (Un RIB GDSA 62 est fourni cj)Par virement bancaire en indiquant vos références
Ci-après date et banque :

Pas-de-Calais
Mon Département




GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DU 62

GDSA62 PSE PH 62-7671

Bon de Commande de Médicaments Prophylactiques vis-à-vis de VARROA pour 2025 à retourner au secrétariat avec votre adhésion et le règlement.

Merci de remplir correctement et lisiblement chaque rubrique.

Nom : Prénom :

Adresse postale : Téléphone :

Email :@.....

N° d'apiculteur (**INDISPENSABLE**) :

Nombre de ruches déclarées pour 2025:

Commande : **tarifs majorés du coût du transport et surcoût pour commande non groupée après le 31 mars**

Désignation	Unité	Quantité
APISTAN	Etui de 10 lanières (5 ruches)	
APIVAR	Etui de 10 lanières (5 ruches)	
APILIFE VAR	Etui de 2 plaquettes (2étuis/ruche)	
FORMIC PRO	Etui de 4 bandes (2 ruches)	
FORMIC PRO	Etui de 20 bandes (10ruches)	
OXYBEE	Flacon 888 ml (25 ruches)	
VARROMED	Flacon 555 ml (15 ruches)	
VARROXAL	Boite de 75g poudre (50ruches)	
VARROXAL	Boite de 200g poudre (130ruches)	

Montant à régler avec votre commande. Aucune commande de médicaments ne sera acceptée sans la signature d'adhésion au PSE et sans avoir adhéré au préalable au GDSA62

ATTENTION pour la LIVRAISON

La commande sera remise en mains propres par le TSA proche de votre secteur géographique. C'est l'occasion de faire sa connaissance et de pouvoir échanger sur les problèmes sanitaires de nos ruchers. Il vous contactera dès le mois de juin

En cas d'urgence, et lorsque la situation sanitaire du rucher l'exige vous pouvez contacter à tout moment Xavier Marek Président GSA62 **06 37 42 55 20**

Je reconnais adhérer au PSE du GDSA 62, je m'engage à suivre les préconisations et stratégies proposées, et accepte une visite PSE dans les 5 ans.

Date et signature de l'adhérent (obligatoire).....

GDSA 62, PSE PH 62-7671 ; Siret : 535 245 633 00016

Xavier Marek, 372 rue Pasteur
62110 Hénin Beaumont

